



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le bulletin municipal et les menus du restaurant scolaire sont visibles sur le site www.lamotte22.com en lien direct sur la page d'accueil.

COLLECTE DE SANG : Mardi 10 et mercredi 11 octobre, au foyer municipal de Loudéac – 36 Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » : Prochaine collecte le 7 octobre de 10 h à 12 h. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec la mairie s'ils n'ont pas été informés, par celle-ci, de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Toutes ces démarches doivent être faites en mairie, au plus tard **le 30/12 avant 12 h** (article R5 du Code Electoral). Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**.

Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des **ordures ménagères** est prévue **les lundis 25 septembre et 9 octobre et celle des sacs jaunes les lundis 2 et 16 octobre**.

POUR PRENDRE DATE : La sortie "baies et autres fruits sauvages" aura lieu le **15 octobre**.

La "Douce-amère" (*Solanum dulcamara*), une plante de la famille de la Pomme de terre (*Solanum tuberosum*) assez commune au bord des ruisseaux.



LECTURE POUR PETITS LOUPS : Mardi 3 octobre, se tiendra à la bibliothèque « Mots et Images », de 9 h 45 à 11 h, un instant de lecture dédié aux enfants jusque 3 ans accompagnés d'un adulte sur le thème « **1, 2, 3 Musique !!** » La séance est gratuite et le prêt de livres est assuré.

PETITES ANNONCES

DIVERS : Celui qui m'a emprunté sans autorisation ma clôture au lieu-dit la Crapaudière dans la nuit du 8 au 9 septembre, est prié de la remettre en place le plus rapidement possible. *Philippe BIDAN*.

À VENDRE : Canapé 2 places + 2 fauteuils, en velours vert (monture bois). ☎ 06.37.78.38.56.

À LOUER : Appartement T 3 (55 m²), bourg de LA MOTTE, cour privée, libre de suite. ☎ 06.85.11.97.16.

TROUVÉ : Téléphone portable (secteur de la Croix Chanvriil). Le réclamer en Mairie.

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Fax 02.96.25.48.02.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

www.loudeac-communauté.bzh ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

23/09 : Repas du CCAS

07/10 : Repas – Ecole Notre Dame de Lourdes.

15/10 : Loto – Motos loisirs

29/10 : Braderie – Ecole Publique

PETITES ANNONCES

AUX COPAINS D'ABORD : ☎ 02 96 56 54 36. Réouverture le 21 septembre à 7 h.

Horaires : Du mardi au vendredi : 7 h - 19 h ; Le samedi : 8 h - 19 h ; Fermé dimanche et lundi.

→ **Point Vert** (retrait d'espèces) et toujours nos servicestimbres fiscaux pour cartes d'identité et passeports, pour les permis bateaux et timbres amendes, jeux FDJ.

→ Menus ouvriers tous les midis : 12,50 €.

→ **Pizzas** vendredi et samedi soir. Merci de passer commande à partir de 17 h.

MIDIVIN Chez Agnès : ☎ 02 96 56 24 63. Nous vous accueillons du lundi au jeudi de 7 h 30 à 19 h, le vendredi de 7 h 30 à 0 h 30 et le dimanche de 17 h à 20 h.

→ Pour les repas, nous vous servons tous les midis en semaine et sur réservation le dimanche.

→ Nous vous proposons la **potée** le jeudi midi sur place ou à emporter mais pensez à réserver au 02.96.56.24.63.

PROXI : ☎ 02 96 25 71 48. Ouvert tous les jours.

→ Dépôt de galettes et crêpes fraîches de Plessala et Plouguenast les lundis, mercredis et vendredis. Possible les autres jours sur commande.

→ Jeudi 28 septembre : **Choucroute garnie** ; Jeudi 5 octobre : **Couscous** (6,90 la part)

→ **PROMOS Saucisses** : 22,50 € les 3 kilos soit 7,50 €/kg du jeudi 5/10 au dimanche 8/10 sur commande avant jeudi 5/10.

VIE ASSOCIATIVE

LES TROQUEURS DE LIN est un SEL : Système d'Echange Local. Ses adhérents échangent des services (ex : prêt d'un matériel), des savoirs (ex : être capable de régler sa machine à coudre) ou des biens (ex : surplus de légumes du jardin) et la monnaie d'échange est la « fleur de lin ».

L'association organise une **bourse aux vêtements et aux plantes**, fruits et légumes, ouverte à tous, sous réserve de l'inscription à l'association (6 €) le **dimanche 1^{er} octobre** à partir de 11 h, à Saint Potan en LA MOTTE (anciennement Ecole Buissonnière). Renseignement au 02.96.25.40.37.

MESSE : Mercredi 4 octobre à 16 h au Foyer.



JAMBON À L'OS : *Suivi d'une soirée dansante*

Samedi 7 octobre à 20 h à la salle Athéna, organisé par l'école Notre Dame de Lourdes.

Carte adulte : 11 € ; enfant : 5 €. Vente à emporter de 18 h 30 à 20 h.



AMICALE LAÏQUE : Les séances de fitness se dérouleront le **jeudi de 20 h 30 à 22 h** et seront animées par **Emilie** (à partir du jeudi 21/09) à la salle omnisports. Il n'y a plus d'activité Step cette année en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Les autres activités sont maintenues aux horaires habituels, à savoir :

Le tricot : le lundi à 14 h au foyer Roger Jouan.

La gymnastique : le mardi à 10 h 45 à la salle de sport.

Le badminton : le lundi à 20 h 15 à la salle de sport.

La danse country : le jeudi à 19 h 15 à la salle Athéna.



L'amicale laïque invite tous ses adhérents et sympathisants à son assemblée générale qui se tiendra le vendredi 6 octobre à la Maison des bruyères à 20 h 30.

DO-IN QI GONG RELAXATION : Gymnastique chinoise de santé pour tous les âges.

Reprise des cours enseignés par Hélène Le Borgne : 2 séances gratuites d'initiation sont proposées.

À Loudéac : **Lundi** de 20 h à 21 h 30, salle Yann Sohier ; **Mardi** de 18 h 15 à 19 h 45, Bat Vercel 7 rue Pasteur ; **Jeudi** de 18 h 30 à 20 h, Bat Vercel 7 rue Pasteur ; **Vendredi** de 10 h à 11 h 30, salle Yann Sohier ; **Vendredi** de 14 h 30 à 16 h, Bat Vercel 7 rue Pasteur.

À Plouguenast : **Mercredi** de 10 h à 11 h 30 à la salle des fêtes ; de 18 h 30 à 20 h à l'école publique.

Renseignements et inscriptions au 02.96.26.82.62 ou 06.30.13.00.17.

REMERCIEMENTS

☞ Annie et Michel HAMON et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leurs visites, leur présence aux obsèques et envois de cartes se sont associées à leur peine lors du décès de Madame **Anne CHAPON**.

☞ Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de **Monsieur THOMAS Eugène**, Marcelle et Loïc LE VERGER, leurs enfants et toute la famille remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

SPORTS

ASM FOOTBALL : **Matches du 1^{er} octobre** : L'équipe A reçoit Hénon à 15 h 30, délégué : BIDAN D. ; L'équipe B reçoit Plessala à 13 h 30, délégué : RADENAC L. ; L'équipe C se déplace à Hémonstoir à 15 h 30, délégué : ETIENNE J.



CALENDRIER – RESULTATS – BUTEURS – CLASSEMENTS ET COMMENTAIRES sur www.aslamotte.com

L'ATELIER PARENTS ENFANTS

Vous êtes parent d'un enfant de moins 3 ans et vous souhaitez :



- lui accorder un temps privilégié autour du jeu,
- couper de vos habitudes,
- échanger avec d'autres parents, partager vos expériences,
- trouver une écoute par des professionnels, alors venez participer à l'**Atelier parents enfants**.



Des professionnels de l'enfance et la famille du CIAS de LOUDEAC Communauté et du CMPEA, vous attendent **les 2^{èmes} et 4^{èmes} lundis du mois** (hors vacances scolaires) de **10 h à 11 h 30**, à **Loudéac** dans les locaux de la ludothèque *Au Fil du Jeu* (4/6 boulevard de la Gare).

Prochaine date : **Lundi 25 septembre**

L'accès est libre et gratuit, vous venez le temps que vous souhaitez.

Contact : Karine Bourhy au 02.96.66.60.50 / rpam@loudeac.communaute.bzh



INVITATION À LA RENCONTRE SANTÉ

Matthieu et Mireille deviennent vieux et vieille, et alors !

Par Quidam-théâtre – Texte et mise en scène de Loïc Choneau
Un théâtre-débat de prévention
Vieillir... et l'accepter



Mardi 14 novembre de 14 h 30 à 17 h 30 au Palais des Congrès et de la Culture – Boulevard des Priteaux à LOUDEAC - **Entrée gratuite.**

Contact : Palais des Congrès et de la Culture au 02.96.28.65.50.

SALON DE LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE DES CÔTES D'ARMOR

Il se tiendra **le samedi 30 septembre** au Technopole Saint-Brieuc Armor - ZOOPOLE de Ploufragan.

Tous les territoires de notre département seront représentés pour accueillir les Costarmoricens qui souhaitent se lancer et réussir leur projet. Un collectif départemental de la Création et Reprise d'Entreprise profite de cet événement pour vous apporter TOUTES les réponses à vos questions. C'est un événement à ne pas rater ! www.crea22.blogspot.fr

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT DU CENTRE BRETAGNE

Vous accompagnez un proche ou êtes, vous-même, atteint de maladies neurodégénératives
Venez passer un moment agréable autour d'un thème et des échanges conviviaux au :
Bistrot mémoire à Pontivy

Dates	Lieux	Thèmes
Judi 5 octobre 2017	Relais de Kerfourchette 22 Rue Albert Le Mun 56300 PONTIVY A partir de 15 h 00	Aidant – Aimé ?
Judi 2 novembre 2017		Le nouveau plan pathologie Neurodégénérative
Judi 7 décembre 2017		Stimuler la mémoire dans la vie de tous les jours

Organisé par la Plateforme de Répit du Centre Bretagne. Pas d'inscription nécessaire, entrée libre, participation financière seulement si vous souhaitez prendre une collation au bar.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2017

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Paulette GICQUEL - Philippe BIDAN - Martine VALLEE - Stéphane FOUCAULT - Gwenaëlle PESTEL - Michel HAMON - Benoît JAN - Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS.

Absente excusée : Réjane COEURET pouvoir à Sylvie MALESTROIT.

Secrétaire de séance : Armand BIDAN.

Le compte rendu de la réunion du 19 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

LOTISSEMENT DE LA BROUSSE AU MOINE : TRAVAUX DE VOIRIE DEFINITIVE

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise BERTHO TP pour un montant HT de 43 495.00 € soit 52 194.00 € TTC.

MAIRIE : CHANGEMENT DES OUVERTURES

Le Conseil Municipal, décide de retenir l'offre de l'Eurl Xavier ROUXEL relative au changement des ouvertures (Façade Ouest) pour un montant de 6 894.68 € soit 8 272.80 € TTC. Une étude est menée pour remplacer les portes d'entrée de la mairie afin de faciliter l'accessibilité.

PRESBYTERE

Mme Le Maire donne lecture du courrier reçu de l'économiste du diocèse de SAINT-BRIEUC et TREGUIER via lequel il l'informe, que suite au décès du Père Marcel BLIVET, le bail du presbytère sera résilié au 31 octobre 2017.

Le Conseil décide de procéder à la vente de cet immeuble. Les modalités de cette vente seront définies dès que l'estimation de FRANCE DOMAINE sera connue.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Madame le Maire présente le rapport 2016 établi par la DDTM sur le service public de l'eau potable dont les principales informations sont les suivantes :

Population :

Le service d'eau potable du Syndicat de La Motte-Trévé regroupe les communes de La Motte et Trévé. La population desservie est de 3 600 habitants. Pour l'année 2016, le SIAEP a distribué l'eau à 1 776 abonnés, soit une augmentation de 0.23 % par rapport à 2015.

Exploitation :

La société Véolia eau-CGE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Production

Les ressources propres (prélèvement les Écoupées à la Motte) enregistrent une production de 103 208 m³ (111 752 m³ en 2015). Un volume total de 193 520 m³ a été importé (Syndicat de l'Hilvern ; Syndicat du Lié ; Syndicat mixte de Kerné Uhel).

Distribution

En 2016, les abonnés domestiques ont consommé 230 853 m³ soit en moyenne 176 litres par habitant et par jour (+ 6,6 % par rapport à 2015). Un volume total de 29 283 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purge du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...) le rendement du réseau était de 96.1 % en 2016 (il était de 90.8 % en 2015).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0.5 %.

Prix

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 329.73 € en 2017 soit en moyenne 2,75 €/ m³, soit une hausse de 0.89 % par rapport à 2016.

Sur ce montant, 32 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 48 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce rapport annuel.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le Conseil Municipal, décide d'opter pour le dispositif de collecte collective à compter du 1^{er} janvier 2018.

PLUi

Mme Le Maire annonce que le PLUi a été approuvé lors du dernier conseil communautaire et que celui-ci est conforme aux souhaits du Conseil Municipal.